

Henri Louis Léon BRESSET, Saïgon négociant

Henri BRESSET, Saïgon

Né à Marseille, le 13 août 1885.

Fils de Benezet Joseph Bresset et d'Henriette Rossetti.

Frère de [Léopold Bresset](#)*.

Marié à Jeanne Marie Dominique Félicie Tomasi (même âge). Dont :

— Jean-Robert (Saïgon, 3 nov. 1914-Lannion, 14 déc. 1992), marié à Marseille, le 5 sept. 1949, avec Marie Antoinette Paulette Ducrocq.

Voyageur de commerce (1905).

Incorporé le 19 octobre 1906.

Libéré le 25 sept. 1908.

Dom. à Saïgon, 135, bd Charner (18 oct. 1908).

Planteur de caoutchouc (1910).

Mobilisé au 11^e RIC (5-31 oct. 1914).

Embarqué sur l'*Euphrate* pour France (11 mai 1915).

Libéré le 10 avril 1919.

Se retire à Saïgon.

Administrateur délégué de [Frexor](#) (juillet 1923).

Marchand de vins et autres denrées, 69-71, bd de la Somme, Saïgon.

Décédé à Saïgon, le 21 juin 1935.

177

Giadinh. — Concessions domaniales demandées
par M. Henri Bresset
(*Procès-verbaux du conseil colonial de Cochinchine, 1910*)

(DOSSIER n° 65. — 2^e BUREAU)

Rapport au conseil colonial

Par lettre, du 10 août 1910, n° 1360, l'administrateur de Giadinh a transmis à l'Administration, avec avis favorable, deux demandes formulées par M. Bresset (Henri), en vue d'obtenir en concession gratuite deux parcelles de terrains domaniaux, sises sur le territoire de cette province.

La première parcelle, d'une contenance de 16 hectares, située au village de Vinh-phuoc, canton de Long-tuy-trung, est bornée :

Au nord, par les propriétés des sieurs Chiem, Vui, Hien, Thiet, Tinh, Tro et Thoi ;

À l'est, par les propriétés des sieurs Hien et Nau ;

Au sud-ouest, par la limite du village de Tan-thong-dong.

La deuxième parcelle, d'une contenance de 174 hectares, située au village de Nhuan-duc, canton de Long-tuy-trung, est bornée :

Au nord, par des terrains occupés sans titres par des indigènes et le Domaine ;
Au sud, par des terrains occupés sans titres par des indigènes ;
À l'est, par le Domaine ;
À l'ouest, par le Domaine.

Pendant l'accomplissement des formalités d'enquête et d'affichage, la première demande n'a soulevé aucune contestation, mais, par contre, diverses réclamations furent présentées contre la seconde.

Ces réclamations ont été réglées à l'amiable par le pétitionnaire.

De son côté, le Service forestier, consulté, a exprimé l'avis qu'il n'y avait pas lieu de faire une enquête spéciale, vu le peu d'importance des parties boisées des terrains sollicités.

L'Administration a, en conséquence, l'honneur de proposer au Conseil colonial de concéder à M. Henri Bresset les deux parcelles de terrains dont il s'agit.

Saïgon, le 18 août 1910.

Le Lieutenant-Gouverneur,
GOURBEIL.

Rapport de la commission

Messieurs,

Les demandes de concessions formulées par M. Bresset ne soulèvent plus, à l'heure actuelle, de réclamation. L'avis de l'Administration et du Service forestier est nettement favorable. En conséquence, votre commission vous propose d'accorder à M. Bresset les deux parcelles de terrains dont il s'agit, sous réserve, le cas échéant, des dispositions édictées par le nouvel arrêté relatif à la culture du caoutchouc.

Le rapporteur,
G. RENOUX.

M. LE PRÉSIDENT. — Je mets aux voix les conclusions du rapport de la commission.

Ces conclusions sont adoptées.

PROVINCE DE GHIA-DINH
(*Annuaire général de l'Indo-Chine française*, 1914, p. 383)

PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC

.....
Henri Bresset, Vinh-phuoc et Nhuân-duc.

.....
Bresset, Nhuân-duc.

Les partants du 7
(*Saïgon sportif*, 1^{er} mai 1915)

Nous croyons savoir que le 7 courant doivent s'embarquer à bord de l'*Euphrate* le premier contingent des mobilisés ainsi que 200 hommes environ de l'armée active.
Parmi les partants, nous citerons plus particulièrement ... Bresset...

41

THUDAUMOT. — Petite colonisation
Concessions par marché de gré à gré accordées à divers [anciens combattants](#) dans le lotissement effectué par les soins de l'Administration aux villages de Lai-uyen, Lai-khé et Longchieu.
(*Conseil colonial de la Cochinchine*, 24 août 1927)

H. Bresset 50 h. à Lainguyên.

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE COCHINCHINE LISTE DES 1.087 ÉLECTEURS, 1928

LISTE par ordre alphabétique des électeurs français de la chambre d'agriculture de la Cochinchine pour l'année 1928
(*Bulletin administratif de la Cochinchine*, 19 avril 1928, pp. 3-40)

120 Bresset, Henri 41, bd Bonard, Saïgon Thudaumot

[Liste des 250 électeurs consulaires français pour l'année 1929](#)
(*Bulletin administratif de la Cochinchine*, 18 avril 1929, pp. 3-12)

29 Bresset H., marchand de vin, boulevard de la Somme, 71

Les arrivants
(*La Dépêche d'Indochine*, 12 décembre 1929)

Par le s/s « [Angers](#) »
L'*Angers* est arrivé ce matin avec les passagers suivants :

Ont débarqué à Saïgon
MM. ... Bresset

Souscription inondés Midi France
(*L'Écho annamite*, 7 avril 1930)

H. Bresset

Les arrivants

Par le « Général-Metzinger »
(*La Dépêche d'Indochine*, 30 avril 1930)

Le *Général-Metzinger*, des Messageries Maritimes, est arrivé hier avec les passagers suivants :

M^{me} Bresset et fils.

Ont débarqué à Saïgon :

Encore un accident d'auto

Un jeune Européen blessé
(*La Dépêche d'Indochine*, 29 octobre 1931)

La série noire continue : hier après-midi, on enregistrait, sur la route de Thuduc, un nouvel et déplorable accident.

MM. Manset fils, Robert et Bresset jeune [Jean Robert], avec, au volant le chauffeur annamite, Sou-Quang, au retour de Thuduc, revenaient d'une promenade en conduite intérieure, la C. D. 916, quand, vers 18 h. 30, 2 kilomètres après le pont de Godua, leur auto bouscula un tilbury, arrêté sur le bord de la route.

Après quelques zigzags, la C.D.916 vint buter contre un poteau électrique, et, sous le choc, les glaces du côté gauche volèrent en éclats.

Blessé au visage, M. Bresset fut immédiatement transporté à Giadinh d'abord, à l'Hôpital Grall ensuite.

Son état n'inspire heureusement nulle inquiétude.

La police enquête.

Publicités
(La Dépêche d'Indochine, 26 septembre 1932-9 janvier 1934)

LAIT CONDENSÉ SUCRÉ
Très riche en crème
" LE POUPON "

Faites un Essai
Vous l'adopterez sûrement



Pour tous les usages
il est parfait

0 \$ 30 la boîte
En vente dans toutes les Epiceries
Françaises et Chinoises
et au dépôt
H. BRESSET
Télép. 11-76. 69-71 Boulevard de la Somme.

LAIT CONDENSÉ SUCRÉ
très riche en crème
LE POUPON
importé de Hollande
H. BRESSET
69-71, boulevard de la Somme.

Avis de décès
(*La Dépêche d'Indochine*, 3 janvier 1933)

Toulon. — M^{me} veuve Eugène Bozouls, née Bresset ; M. et M^{me} Brochier, née Bresset ; M. et M^{me} Henri Bresset et leur fils Jean (de Saïgon) ; M. et M^{me} Marcel Brès et leur fille ; M. et M^{me} Léon Bozouls ; les familles Bozouls (de Marseille), Martini, Mounié ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M^{me} veuve Henriette BRESSET,
née ROSSETTI,

leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et alliée, décédée dans sa 85^e année, le 1^{er} janvier 1932. Les obsèques auront lieu le 4 janvier 1932, à 9 heures précises. On se réunira à la maison mortuaire, 1, boulevard Louis-Picon, Toulon. Selon la volonté de la défunte, on ne reçoit ni fleurs ni couronnes.

COCHINCHINE
SAIGON
À la Philharmonique, la jolie fête de l'[amicale corse](#)
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 décembre 1934)

Bresset

Le bal du Commerce au [Continental](#)
(*Le Populaire d'Indochine*, 4 mars 1935)

Bresset

État-civil
Nécrologie
(*Le Populaire d'Indochine*, 24 juin 1935)

Nous apprenons avec peine le décès, survenu le 21 courant à l'hôpital Grall, de M. Henri Bresset, le commerçant bien connu.

Ses obsèques ont eu lieu hier matin, en présence de nombreux amis.

Le *Populaire* prie M^{me} V^{ve} Bresset et sa famille de trouver ici expression de ses condoléances attristées.

Les obsèques [de] M. Bresset
(*La Dépêche d'Indochine*, 24 juin 1935)

Hier matin ont en lieu les obsèques de M. Bresset, le sympathique et regretté commerçant du boulevard Bonard.

Après la levée du corps, faite à l'hôpital Grall, et l'absoute donnée par l'aumônier dans la petite chapelle, le cortège funèbre se mit en route pour le cimetière. Le deuil était conduit par M^{me} V^{ve} Bresset et son fils. De nombreux amis, parmi lesquels beaucoup de commerçants de la place, ont conduit le regretté Bresset à sa dernière demeure.

C'était, en effet, un homme de relations agréables, très serviable et d'un grand bon sens. Sa perte sera vivement ressentie par le commerce saïgonnais où il comptait tant de sympathies.

À M^{me} V^{ve} Bresset, à son fils, à sa famille, *La Dépêche* adresse ses condoléances les plus sincères et les plus émues.

Vente des éléments incorporels
d'un fonds de commerce
(*La Dépêche d'Indochine*, 29 juillet 1935)

D'un acte sous seing privé en date à Saïgon du 13 juillet 1935, enregistré à Saïgon, le 16 juillet 1935, folio 33, case 36 vol. 176.

Il appert que madame veuve BRESSET et son fils Jean BRESSET, demeurant 72 et 74, boulevard Bonard, ont vendu à monsieur Bret François, les éléments incorporels d'un fonds de commerce, exploité de son vivant par feu BRESSET Henri, sous le nom de « Henri BRESSET — Importations générales — Marseille — Saïgon » au n° 71 du boulevard de la Somme.

Sous peine de forclusion, tout créancier devra faire au domicile ci-après indiqué, même par simple acte extra judiciaire opposition au paiement du prix de cette vente, dans les dix jours qui suivront la présente insertion.

À cet effet domicile est élu à Saïgon, 10, boulevard Charner.

Pour deuxième publication,
Saïgon, le 17 juillet 1935,
Signé : BRET.

Une faillite chinoise de 257 \$
(*La Dépêche d'Indochine*, 21 avril 1936)

Le Chinois Hang-Chuc est accusé de banqueroute frauduleuse. Il avait été mis en faillite le 30 octobre 1935 à la requête d'une dame Bresset. M. Marchesson qui avait été nommé syndic, se rendit le jour même 139, rue d'Ayot où Hang-Chuc exerçait son commerce de gargotier. Il constata que les locaux étaient vides de matériel et de marchandises et que le failli avait pris la fuite.

Hang-Chuc, arrêté peu de jours après, reconnut avoir vendu une partie de son matériel pour acquitter sa patente et son impôt personnel. En réalité, il n'a payé que son impôt et il doit toujours sa patente. Hang-Chuc avait fait disparaître sa comptabilité, de sorte que le syndic n'a pu établir l'état exact de la faillite.

D'après les déclarations de Hang-Chuc, le passif s'élèverait à 257 \$.

Hang-Chuc, après une excellente plaidoirie de M^e Régnier, s'en tire avec 2 ans de prison.

Suite :

[Boulangerie-pâtisserie moderne](#) (Vve Bresset), 72, bd Bonard, Saïgon.

